

Introduction : le problème de l'ontologie des œuvres d'art

La philosophie de l'art ou esthétique¹ permet de développer une pluralité de questions à la fois descriptives et prescriptives : descriptives, en ce qu'elles s'interrogent sur la nature de l'art, son unité ; prescriptives car elles posent la question du bon art, de la beauté, de son évolution ou de son involution, de son progrès ou de son déclin...



Prolifération des questions sur l'art

¹ Ce mot bien qu'ayant une origine grecque (αἴσθησις / aisthesis : sensation ou sensibilité) est un néologisme qui n'apparaît dans son sens moderne

I – L'œuvre d'art est-elle le fruit du génie de l'artiste ?

Texte 1 – Platon : l'œuvre d'art ne provient pas d'un savoir-faire, elle est inspirée par les Muses

« SOCRATE : Comme je le disais tout à l'heure, cette aptitude à bien parler d'Homère n'est pas chez toi une technique, mais une puissance divine qui te met en branle, comme c'est le cas de la pierre qu'Euripide a appelée « magnétique » et qu'on appelle communément pierre d'Héraclée. Cette pierre en effet n'attire pas seulement les anneaux de fer eux-mêmes, mais elle leur donne encore la puissance qui les rend capables à leur tour de produire le même effet que la pierre et d'attirer d'autres anneaux ; c'est ainsi qu'on voit parfois une longue chaîne d'anneaux de fer suspendus les uns aux autres, alors que cette puissance en chacun d'eux est suspendue en dernière instance à la pierre. De la même façon, c'est la Muse qui par elle-même rend certains hommes inspirés et qui, à travers ces hommes inspirés, forme une chaîne d'autres enthousiastes. Car ce n'est pas en vertu de la technique, mais bien en vertu de l'inspiration et de la possession que tous les poètes épiques, j'entends les bons poètes épiques, récitent tous ces beaux poèmes. Et il en va de même pour tous les poètes lyriques, les bons poètes lyriques ; tous ceux qui sont pris du délire des corybantes n'ont plus leur raison lorsqu'ils dansent, les poètes lyriques n'ont plus leur raison lorsqu'ils composent leurs chants si beaux. Dès qu'ils sont entrés dans l'harmonie et le rythme, ils sont possédés par le transport bachique, et ils sont comme les bacchantes qui puisent aux fleuves le miel et le lait quand elles sont possédées et qu'elles n'ont plus leur raison, exactement comme le fait l'âme des poètes lyriques de leur propre aveu. Car c'est bien là ce que nous disent ces poètes, que c'est à des sources de miel, dans certains jardins et vallons des Muses, qu'ils puisent les chants pour nous les apporter à la façon des abeilles, en volant comme elles. Et ce qu'ils disent est vrai. Car le poète est une chose légère, ailée et sacrée, qui ne peut composer avant d'être inspirée par un dieu, avant de perdre sa raison, de se mettre hors d'elle-même. Tant qu'un homme reste en possession de son intellect, il est parfaitement incapable de faire œuvre poétique et de chanter des oracles. Par conséquent, comme ce n'est pas en vertu d'une technique qu'ils composent tant de belles choses à propos de leurs sujets, comme toi à propos d'Homère, mais par l'effet d'une faveur divine, chacun d'entre eux n'est capable de bien composer que dans le genre où la muse l'a poussé : l'un dans les dithyrambes, l'autre dans les éloges, celui-ci dans les chants qui se dansent, celui-là dans les épopées, l'autres dans les iambes ; et chacun d'entre eux est mauvais dans les autres genres. Ce n'est donc pas en

vertu d'une technique qu'ils parlent ainsi, mais en vertu d'une puissance divine, puisque, s'ils savaient bien parler d'un sujet en vertu d'une technique, ils le sauraient aussi sur tous les autres sujets. C'est pourquoi le dieu, les ayant privés de leur intellect, les emploie comme ses serviteurs, au même titre que les prophètes ou les devins divinement inspirés, afin que nous qui les écoutons sachions que ce n'est pas eux qui disent des choses si importantes, eux à qui l'intellect fait défaut, mais que c'est la divinité elle-même qui parle et s'adresse à nous directement à travers eux. »

Platon, *Ion*, 533c-534d. Traduction J.-F. Pradeau, éd. Ellipses, petite bibliothèque de philosophie.

Texte 2 – Kant : le génie provient d'une imagination qui se joue des règles de la création.

« Le véritable champ du génie est celui de l'imagination, parce qu'elle est créatrice et qu'elle se trouve moins que d'autres facultés sous la contrainte des règles; ce qui la rend d'autant plus capable d'originalité. La démarche mécanique de l'enseignement, en forçant à toute heure l'élève à l'imitation, est assurément préjudiciable à la levée de germe du génie, en son originalité. Tout art réclame cependant certaines règles mécaniques fondamentales, celle de l'adéquation de l'œuvre à l'idée sous-jacente, c'est-à-dire la vérité dans la représentation de l'objet conçu en pensée. Cette exigence doit être apprise avec la rigueur de l'école, elle est à la vérité un effet de l'imitation. Quant à libérer l'imagination de cette contrainte et à laisser le talent hors du banal procéder sans règles et s'exalter jusqu'à contredire la nature, cela pourrait bien donner une folie originale qui ne serait tout de même pas exemplaire, et ne pourrait donc pas non plus être rangée dans le génie. »

Kant, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*

Texte 3 - Nietzsche : la démystification de la notion de génie

« L'activité du génie ne paraît pas le moins du monde quelque chose de foncièrement différent de l'activité de l'inventeur en mécanique, du savant astronome ou historien, du maître en tactique. Toutes ces activités s'expliquent si l'on se représente des hommes dont la pensée est active dans une direction unique, qui utilisent tout comme matière première, qui ne cessent d'observer diligemment leur vie intérieure et celle d'autrui, qui ne se lassent pas de combiner leurs moyens. Le génie ne fait rien que d'apprendre d'abord à poser des pierres, ensuite à bâtir, que de chercher toujours des matériaux et de travailler toujours à y mettre la forme. Toute activité de

l'homme est compliquée à miracle, non pas seulement celle du génie mais aucune n'est un « miracle ».

D'où vient donc cette croyance qu'il n'y a de génie que chez l'artiste, l'orateur et le philosophe ? Qu'eux seuls ont une « intuition » ? (Mot par lequel on leur attribue une sorte de lorgnette merveilleuse avec laquelle ils voient directement dans « l'être » !) Les hommes ne parlent intentionnellement de génie que là où les effets de la grande intelligence leur sont le plus agréables et où ils ne veulent pas d'autre part éprouver d'envie. Nommer quelqu'un « divin », c'est dire : « ici nous n'avons pas à rivaliser ». En outre tout ce qui est fini, parfait, excite l'étonnement, tout ce qui est en train de se faire est déprécié. Or personne ne peut voir dans l'œuvre de l'artiste comment elle s'est faite ; c'est son avantage, car partout où l'on peut assister à la formation, on est un peu refroidi. L'art achevé de l'expression écarte toute idée de devenir, il s'impose tyranniquement comme perfection actuelle. Voilà pourquoi ce sont surtout les artistes de l'expression qui passent pour géniaux, et non les hommes de science. En réalité cette appréciation et cette dépréciation ne sont qu'un enfantillage de la raison ».

Nietzsche, *Humain trop humain* 1878.

Texte 4 - Bergson :

II – L'œuvre d'art est-elle l'expression du beau ?

II.1) Le beau objectif ou naturel

II.1.a. l'art comme imitation du cosmos (Platon, *Philèbe*),

II.1.b. l'esthétique classique (Boileau, Épître IX)

"Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ; Il doit régner partout, et même dans la fable : De toute fiction l'adroite fausseté Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité."

II.1.c. l'esthétique empiriste (Hume, *Essais esthétiques*) ou la délicatesse des sentiments

II.2) Le beau comme signe de la nature vers l'intelligible

(Kant, *Critique de la faculté de juger*, §9 : "Est beau ce qui plaît universellement sans concept")

II.2.1) La prétention du jugement esthétique à l'universalité

Le jugement de goût implique , au moins virtuellement, une adhésion universelle. Plus question dès lors d'admettre à propos de beau ce qui ne vaut que pour l'agréable : "À chacun selon son goût"...

Lorsqu'il s'agit de ce qui est agréable, chacun consent à ce que son jugement, qu'il fonde sur un sentiment personnel et en fonction duquel il affirme qu'un objet lui plaît, soit restreint à sa seule personne. Aussi bien disant : "Le vin des Canaries est agréable", il admettra volontiers qu'un autre corrige l'expression et lui rappelle qu'il doit dire : cela m'est agréable. Il en est ainsi non seulement pour le goût de la langue, du palais et du gosier, mais aussi pour tout ce qui peut être agréable aux yeux et aux oreilles de chacun. La couleur violette sera douce et aimable pour celui-ci, morte et éteinte pour celui-là. Celui-ci aime le son des instruments à vent, celui-là aime les instruments à corde. Ce serait folie que de discuter à ce propos, afin de réputer erroné le jugement d'autrui, qui diffère du nôtre, comme s'il lui était logiquement opposé; le principe : "À chacun son goût"(s'agissant des sens) est un principe valable pour ce qui est agréable.

Il en va tout autrement du beau. Il serait (tout juste à l'inverse) ridicule que quelqu'un, s'imaginant avoir du goût, songe en faire la preuve en déclarant : cet objet (l'édifice que nous voyons, le vêtement que porte celui-ci, le concert que nous entendons, le poème que l'on soumet à notre appréciation) est beau pour moi. Car il ne doit pas appeler beau, ce qui ne plaît qu'à lui. Beaucoup de choses peuvent avoir pour lui du charme ou de l'agrément; personne ne s'en soucie; toutefois lorsqu'il dit qu'une chose est belle, il attribue aux autres la même satisfaction; il ne juge pas seulement pour lui, mais aussi pour autrui et parle alors de la beauté comme si elle était une propriété des choses. C'est pourquoi il dit : la chose est belle et dans son jugement exprimant sa satisfaction, il exige l'adhésion des autres, loin de compter sur leur adhésion, parce qu'il a constaté maintes fois que leur jugement s'accordait avec le sien. Il les blâme s'ils jugent autrement et leur dénie un

goût, qu'ils devraient cependant posséder d'après ses exigences; et ainsi on ne peut dire : "À chacun son goût". Cela reviendrait à dire : le goût n'existe pas, il n'existe pas de jugement esthétique qui pourrait légitimement prétendre à l'assentiment de tous.

Critique de la faculté de juger (1790), § 7, trad. A. Philonenko, Vrin, 1993, pp.74-75.

II.2.2) Le propre de l'art

On parle parfois de l'art culinaire ou celui des abeilles... Kant, en opposant l'art à la nature, à la science et au métier, entend mettre fin à ce genre de confusion.

1. L'art est distingué de la nature, comme le "faire" l'est de l'"agir" ou "causer" en général et le produit ou la conséquence de l'art se distingue en tant qu'oeuvre du produit de la nature en tant qu'effet.

En droit on ne devrait appeler art que la production par liberté, c'est-à-dire par un libre-arbitre, qui met la raison au fondement de ses actions. On se plaît à nommer une oeuvre d'art le produit des abeilles (les gâteaux de cire régulièrement construits), mais ce n'est qu'en raison d'une analogie avec l'art; en effet, dès que l'on songe que les abeilles ne fondent leur travail sur aucune réflexion proprement rationnelle, on déclare aussitôt qu'il s'agit d'un produit de leur nature (de l'instinct), et c'est seulement à leur créateur qu'on l'attribue en tant qu'art. Lorsqu'en fouillant un marécage on découvre, comme il est arrivé parfois, un morceau de bois taillé, on ne dit pas que c'est un produit de la nature, mais de l'art; la cause productrice de celui-ci a pensé à une fin, à laquelle l'objet doit sa forme. On discerne d'ailleurs un art en toute chose, qui est ainsi constituée, qu'une représentation de ce qu'elle est a dû dans sa cause précéder sa réalité (même chez les abeilles), sans que toutefois cette cause ait pu précisément penser l'effet; mais quand on nomme simplement une chose une oeuvre d'art, pour la distinguer d'un effet naturel, on entend toujours par là une oeuvre de l'homme.

2. L'art, comme habileté de l'homme, est aussi distinct de la science (comme pouvoir l'est de savoir), que la faculté pratique est distincte de la faculté théorique, la technique de la théorie (comme l'arpentage de la géométrie). Et de même ce que l'on peut, dès qu'on sait seulement ce qui doit être fait, et que l'on connaît suffisamment l'effet recherché, ne s'appelle pas de l'art. Seul ce que l'on ne possède pas l'habileté de faire, même si on le connaît de la manière la plus parfaite, relève de l'art. Camper² décrit très exactement comment la meilleure chaussure doit être faite, mais il ne pouvait assurément pas en faire une³.

² (1) Pierre Camper (1722-1789), anatomiste hollandais.

³ (2) Dans mon pays l'homme du commun auquel on propose un problème tel que celui de l'oeuf de Christophe Colomb, dit : "Ce n'est pas de l'art il ne s'agit que d'une science". C'est-à-dire : si on le sait, on le peut : il en dit autant de tous les prétendus arts de l'illusionniste. En revanche il ne répugnera pas à nommer art l'adresse du danseur de corde. (note de Kant)

3. L'art est également distinct du métier; l'art est dit libéral, le métier est dit mercenaire. On considère le premier comme s'il ne pouvait obtenir de la finalité (réussir) qu'en tant que jeu, c'est-à-dire comme une activité en elle-même agréable; on considère le second comme un travail, c'est-à-dire comme une activité, qui est en elle-même désagréable (pénible) et qui n'est attirante que par son effet (par exemple le salaire), et qui par conséquent peut être imposée de manière contraignante".

Critique de la Faculté de juger (1790), § 43, trad. A. Philonenko, Vrin, 1993, pp. 198-200.

II.2.3) L'art et la nature

Les règles que l'artiste a suivies ne doivent pas transparaître dans son oeuvre; elles doivent sembler naturelles:

En face d'un produit des beaux-arts on doit prendre conscience que c'est là une production de l'art et non de la nature; mais dans la forme de ce produit la finalité doit sembler aussi libre de toute contrainte par des règles arbitraires que s'il s'agissait d'un produit de la simple nature. C'est sur ce sentiment de la liberté dans le jeu de nos facultés de connaître, qui doit être en même temps final, que repose ce plaisir, qui est seul universellement communicable, sans se fonder cependant sur des concepts. La nature était belle⁴ lorsqu'en même temps elle avait l'apparence de l'art; et l'art ne peut être dit beau que lorsque nous sommes conscients qu'il s'agit d'art et que celui-ci nous apparaît cependant en tant que nature.

Qu'il s'agisse, en effet, de beauté naturelle ou de beauté artistique nous pouvons en effet dire en général : est beau, ce qui plaît dans le simple jugement (non dans la sensation des sens, ni par un concept). Or l'art a toujours l'intention de produire quelque chose. S'il s'agissait d'une simple sensation (qui est quelque chose de simplement subjectif), qui dût être accompagnée de plaisir, ce produit ne plairait dans le jugement que par la médiation du sentiment des sens. Si le projet portait sur la production d'un objet déterminé, et s'il pouvait être réalisé par l'art, alors l'objet ne plairait que par les concepts. Dans les deux cas l'art ne plairait pas dans le simple jugement; en d'autres termes il ne plairait pas comme art du beau, mais comme art mécanique.

Aussi bien la finalité dans les produits des beaux-arts, bien qu'elle soit intentionnelle, ne doit pas paraître intentionnelle; c'est dire que les beaux-arts doivent avoir l'apparence de la nature, bien que l'on ait conscience qu'il s'agit d'art. Or un produit de l'art apparaît comme nature, par le fait qu'on y trouve toute la ponctualité voulue dans l'accord avec les règles, d'après lesquelles seules le produit peut être ce qu'il doit être; mais cela ne doit pas être pénible; la règle scolaire ne doit pas transparaître; en d'autres termes on ne doit pas montrer une trace indiquant que l'artiste avait la règle sous les yeux et que celle-ci a imposé des chaînes aux facultés de son âme.

⁴ La nature était belle. Kant songe peut-être à la conception grecque du monde où nature et art se confondaient, et qui s'est évanouie (n.d. t.).

Critique de la faculté de juger (1790), § 45, trad. A. Philonenko, Vrin, 1993, pp. 202-204

II.3) La mise en crise de la beauté de l'œuvre d'art : le paradigme de l'art contemporain (Duchamp, *Fountain*, 1917)



III — Faut-il des connaissances pour apprécier une œuvre d'art ?

Vocabulaire

1. **Arts mécaniques**
2. **Aura**
3. **Beau**
4. **Beaux-arts**
5. **Esthétique**
6. **Génie** : (du latin *genius*, « dieu propre à chaque homme et présidant à sa destinée »)
7. **Goût** :
8. **Jugement réfléchissant** : Chez Kant, type de jugement qui remonte du particulier au général et qui s'applique à la faculté du sujet à ressentir du plaisir
9. **Médium** : terme consacré par Clément Greenberg, critique américain du XX^e siècle
10. **Sublime** : Un des deux types de sentiments esthétiques, selon Kant (avec le sentiment du beau). Il consiste dans le fait d'éprouver les limites de l'imagination face à la représentation de l'immensité (sublime mathématique) ou de la puissance (sublime dynamique). Kant distingue entre une esthétique du beau et une esthétique du sublime.

Exemples de sujets

Perspective : l'existence humaine et la culture

Peut-on s'accorder sur le beau ?

Peut-on dire « à chacun son goût » ?

Est-ce le regard du spectateur qui fait la beauté d'une œuvre d'art ?

Perspective : la morale et la politique

L'art peut-il changer le monde ?

Perspective : la connaissance

L'œuvre d'art est-elle un simple divertissement ?

L'art peut-il se passer d'une maîtrise technique ?

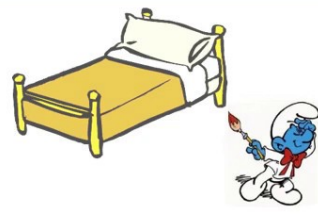
L'art est-il moins nécessaire que la science ?

Réviser





Comprendre un argument philosophique :
la critique de l'art selon Platon





Bibliographie

1. Quelques « grands » textes sur l'art

Platon, *Phèdre*,
Platon, *Le Banquet*,
Platon, *La République*, livre X
Aristote, *Poétique*
Plotin, *Du Beau*
Boileau, *L'Art poétique*
Diderot, article « Du Beau » de l'*Encyclopédie*
Burke, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*
Baumgarten, *Esthétique*
Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*
Rousseau, *Lettre à D'Alembert*
Kant, *Critique de la faculté de juger*
Hegel, *Esthétique*
Schelling, *Système de l'idéalisme transcendantal*
Baudelaire, *Salons*

2. Quelques essais sur l'art

Daniel Arasse, *On n'y voit rien*
Ernst Gombrich, *Histoire de l'art*
Erwin Panofsky, *L'Oeuvre d'art et ses significations*
Umberto Eco, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*
Umberto Eco, *Histoire de la beauté*